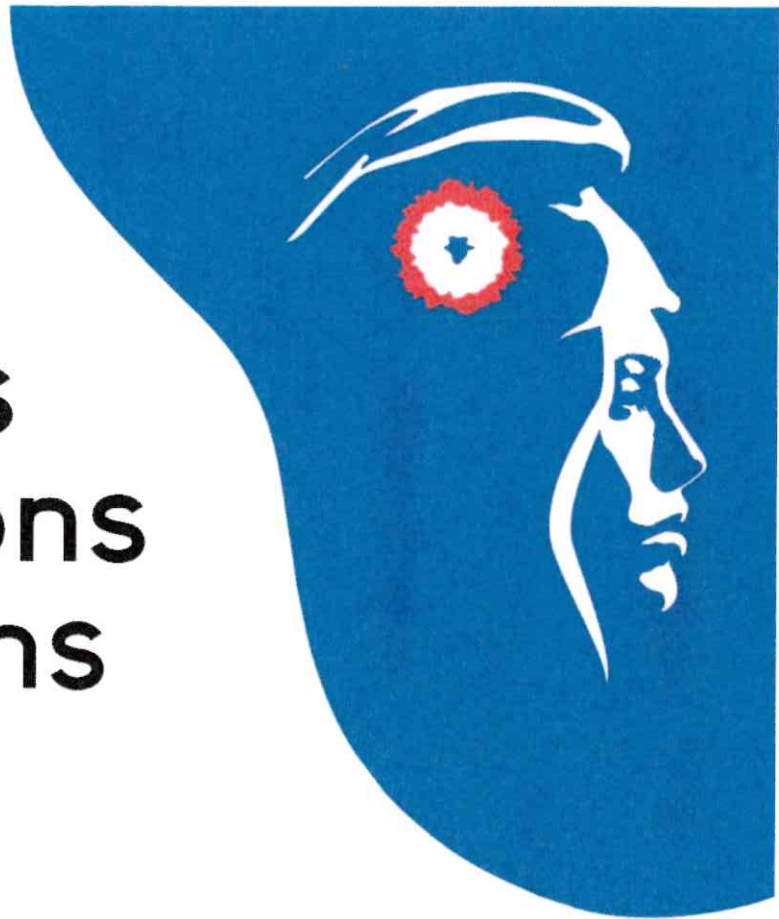


Liste des délibérations et décisions



**Conseil municipal
du
20 mars 2026**





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

3^e SEANCE

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20 heures, les membres du conseil municipal de la ville de Wissous proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du quinze mars deux mille vingt-six, se sont réunis en salle des fêtes de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée le seize mars deux mille vingt-six par Monsieur Cyrille TELMAN, Maire sortant, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 et L 2122-8 à L 2122-10 du Code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Bernard ROY en qualité de doyen de l'assemblée et de M. Cyrille TELMAN, Maire.

Présents en début de séance :

M. Cyrille TELMAN, Mme Mélanie DESESQUELLES, M. Joel TAVARES ALMEIDA, Mme Corinne GUYOT, M. Florian GALLANT, Mme Ligia JARDIM, M. Olivier PERROT, Mme Françoise FERNANDES, M. Frank CHMITELIN, Mme Karine THIOUX, M. Pierre SÉGUIN, Mme Marie FRAGA, M. Christophe BOULMIER, Mme Chantal CORENWINDER, M. Bernard ROY, Mme Soufia BESSOL, M. Laurent MEDINA, M. Sébastien LE BRETON, Mme Elodie POSTY PINHEIRO, M. Maouloud GUEYE, Mme Rania MOULAI, M. Christophe RENAUDIN, Mme Chaida TRABELSI, M. François-Xavier BEORCHIA, M. Philippe DE FRUYT, M. Stéphane DURAND, Mme Pascale MICHON, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration :

Mme SAYAH Hanen, conseillère municipale, a donné procuration à M. Olivier PERROT,
Mme Bernadette MAILLET, conseillère municipale, a donné procuration à Mme MICHON Pascale.

Secrétaire de séance :

M. Pierre SÉGUIN, conseiller municipal
➤ Élu à l'unanimité

Sous la présidence du conseiller municipal, doyen de l'assemblée

- Appel nominal
- Installation du conseil municipal
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 11 février 2026

Vote : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (29 voix)

1. Election du Maire

Le vote a eu lieu à bulletin secret et s'est déroulé comme suit :

Candidats :

- M. Cyrille TELMAN
- M. Philippe DE FRUYT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
Nombre de bulletins blanc ou nul : 0
Nombre de suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 15

Résultats :

- M. Cyrille TELMAN a obtenu 25 voix
- M. Philippe DE FRUYT a obtenu 4 voix

M. Cyrille TELMAN a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Il est proclamé Maire et est immédiatement installé.

Sous la présidence du Maire,

2. Détermination du nombre d'adjoints au maire

Vote : APPROUVÉ :

25 Pour ; 4 Abstentions (M. Philippe DE FRUYT, Mme Bernadette MAILLET, M. Stéphane DURAND, Mme Pascale MICHON)

3. Election des adjoints au maire

Le vote a eu lieu à bulletin secret et s'est déroulé comme suit :

Une liste a été déposée, conduite par Mme DESEQUELLES Mélanie.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 4
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 25
Nombre de bulletins blanc ou nul : 0
Nombre de suffrages exprimés : 25
Majorité absolue : 13

La liste « **DESEQUELLES Mélanie** » a obtenu 25 voix

Sont proclamés adjoints au maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

1. **Mme Mélanie DESEQUELLES**
2. **M. Olivier PERROT**
3. **Mme Corinne GUYOT**
4. **M. Frank CHMITELIN**
5. **Mme Ligia JARDIM**
6. **M. Florian GALLANT**
7. **Mme Françoise FERNANDES**

4. Charte de l'élu local

Le conseil municipal prend acte

- Date du prochain conseil municipal : le jeudi 2 avril 2026

Fait à Wissous, le 23 mars 2026



**Le Maire,
Cyrille TELMAN**